

et ils ont abrégé d'autant la synonymie, déjà trop surchargée, du genre qui nous occupe.

DESCRIPTION du genre *Hypoconcha*, nouveaux Crabes, faux Bernards l'Hermite, qui protègent leur corps avec la moitié d'une coquille bivalve, par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Si les études d'Anatomie descriptive et pure offrent un grand intérêt, celles qui ont un objet plus général, en embrassant l'ensemble de l'organisation des animaux, pour arriver, par la connaissance de leurs organes, à connaître leurs mœurs, ne sont pas moins importantes. C'est cette dernière manière d'envisager l'étude des animaux qui, en arrivant à connaître leurs mœurs lorsqu'on n'a pu les observer vivants, constitue la vraie zoologie, la zoologie utile surtout, car c'est par cette connaissance des mœurs de ces êtres, qui est le résultat définitif des observations anatomiques et physiologiques bien entendues, que l'on peut arriver à en dresser un catalogue raisonné, une classification naturelle, et surtout à profiter de ceux qui nous sont utiles ou à détruire ceux qui nous nuisent.

L'animal que je désire faire connaître aujourd'hui ne doit pas être rangé parmi les espèces nuisibles ou utiles à l'homme; mais si sa connaissance n'a pas un but aussi prochain, elle doit servir de point de comparaison pour des recherches ultérieures sur des espèces qui pourraient nous intéresser plus directement. L'étude de cet animal vient surtout nous faire connaître l'immense variété des moyens employés par le Créateur pour la conservation des êtres dont il a peuplé le globe.

L'être qui fait l'objet de cette notice est un Crustacé des plus singuliers par son organisation, dont j'ai reçu deux individus conservés par l'alcool, et qui prove-

naient des mers des Antilles. Au premier coup d'œil, par sa forme arrondie et ses quatre dernières pattes situées sur le dos, il ressemble beaucoup aux Dromies, Crustacés à carapace bombée, très-solide, et que l'animal recouvre de corps étrangers à l'aide de ses pattes dorsales, afin de se cacher à ses ennemis. Mais, outre qu'il diffère de ces Dromies par plusieurs caractères de détail, ce Crustacé offre une forme aplatie en dessus, et surtout une anomalie qui n'a été rencontrée dans aucune espèce du groupe auquel il appartient. En effet, sa carapace, au lieu d'être bombée, calcaire et très-solide, est aplatie, membraneuse et molle en dessus, et elle n'a de solidité, comme celle de ses congénères qu'en dessous.

Lorsque j'ai observé cette singulière conformation, je ne possédais aucune note sur ce Crustacé; je l'avais confondu avec d'autres, dans un bocal rempli d'espèces prises sur les côtes de l'île de Cuba et des autres Antilles. Cependant la présence de ses quatre pattes postérieures dorsales; ce dos nu, membraneux et sans défense, comme celui des Pagures, qui empruntent un abri aux coquilles turbinées; ce dessous solide, rugueux et si différent du dessus, tous ces caractères m'avaient fait penser qu'il devait vivre sous quelque abri protecteur. Il était impossible d'admettre que cet animal pouvait se couvrir de corps étrangers, débris de Polypiers, d'éponges et d'algues, car son dos est lisse et n'offre aucun point d'attache pour que l'animal puisse les y fixer. Il ne pouvait donc agir comme les Dromies, qui sont couvertes de duvet et de poils feutrés, auxquels elles peuvent facilement accrocher tous ces corps, ce qui les confond avec le sol du fond de la mer, en les cachant ainsi à tous les yeux. En définitive, j'avais conclu de cette organisation toute anormale que ce Crustacé devait se tenir caché sous des pierres ou dans des anfractuosités de rochers, de manière à ne laisser à dé-

couvert que sa partie inférieure, ou bien qu'il se tenait sur le sol dans une position renversée, la partie inférieure seule exposée, ce qui, du reste, a lieu d'une manière plus ou moins complète chez certains Poissons.

Longtemps après avoir consigné ces conjectures sur le dessin que j'avais fait de ce Crustacé, et en montrant ce dessin et l'animal à mon ami M. Ernest de Saulcy, officier de marine, qui avait longtemps voyagé dans les mers d'Amérique, j'éprouvai une véritable satisfaction en l'entendant me dire qu'il connaissait cet animal; qu'il l'avait vu vivant, et qu'il se tenait sous des valves de coquilles. Ces mots furent un trait de lumière : cet emprunt d'une valve de coquille, pour protéger son dos membraneux et sans défense, ces mœurs de Pagures enfin, expliquaient tout, en venant confirmer nos conjectures. M. de Sauley me donna des détails nombreux sur ces singulières mœurs d'un Crabe qui diffère si notablement des Pagures, et il voulut bien m'adresser l'extrait suivant de son journal d'observations :

« En mer, le 26 avril 1839. — Crabes parasistes pris sur les bancs, devant l'entrée de Lagartos et de Campêche.

« Ces animaux extraordinaires ont la tête recouverte par un large chaperon arrondi en avant. Ils ont les yeux en dessous, et leurs quatre dernières pattes, plus petites que les autres et placées sur le dos et en arrière, leur servent pour se fixer dans l'intérieur de la valve qu'ils ont adoptée pour domicile. J'en ai un vivant dans une valve de Peigne et un autre, plus petit, dans une valve de Vénus. Ces animaux tiennent avec force dans la coquille sous laquelle ils s'abritent. Lorsqu'on est parvenu à les déloger avec précaution, leurs manœuvres pour rentrer chez eux sont dignes de remarque. J'ai mis dans de l'eau de mer celui qui demeure dans une valve de Peigne, et je l'ai placé à côté de sa coquille renversée, la convexité en dessous. Il a paru la considérer attenti-

vement pendant assez longtemps, puis il est monté dessus. Quelque instants après, il s'est placé sur le côté, presque en dehors, les pattes d'un côté dans la concavité et les autres, au contraire, sur la face convexe. Peu à peu, il s'est engagé tout à fait dans sa coquille, en la faisant basculer, il l'a soulevée entièrement, et l'a fait retomber en la retournant, la concavité en dessous; il s'est alors glissé dessous, et en moins d'un instant s'y est logé comme s'il n'avait jamais été séparé de sa maison.

« J'ai voulu lui faire recommencer la même manœuvre; mais, soit qu'il fût fatigué ou que le manège l'ennuyât, il est monté sur sa coquille et s'y est logé de suite à la renverse, attendant sans doute une heureuse circonstance qui le remit sur ses pattes. J'ai trouvé ces animaux remarquables par différents fonds. Jamais, jusqu'ici, je n'avais rien vu d'analogue, et j'ignorais complètement qu'il existât des Crustacés présentant une si grande analogie de mœurs avec les Pagures, bien que la conformation des uns et des autres soit si complètement dissemblable.

« C'est sous voiles, la nuit, et en examinant sur le pont, à la lumière, le produit d'un coup de drague, que j'ai eu connaissance, pour la première fois, d'un de ces Crustacés. La drague avait rapporté des Vénus, des Arches et autres coquilles, avec une quantité de débris de toute espèce; j'avais jeté de côté quelques valves roulées de Peignes, de Vénus et d'autres coquilles brisées. Il me sembla un moment voir se soulever une de ces valves roulées; mais comme les dragueurs remuaient autour de moi tout ce qu'avait rapporté la drague, je crus être dupe d'une illusion, car cette valve, que j'avais cru voir se soulever, était retombée à plat sur le pont, où elle gissait parfaitement immobile. Néanmoins, comme mon attention avait été éveillée involontairement, mes yeux se tournaient sur elle de temps en

temps. Au bout de quelques minutes, je la vis plus distinctement encore que la première fois se soulever et porter ombre sur le pont; alors je l'examinai de plus près, et je reconnus, à mon grand étonnement, qu'elle était habitée par une espèce de Crabe; j'en trouvai plusieurs autres, et je pus vérifier qu'il y avait des Crustacés tout à fait semblables dans les débris amenés par la drague, dont plusieurs étaient complètement nus, tandis que d'autres étaient munis d'un manteau emprunté à des Bivalves. »

« Ces animaux se trouvent sur presque toute l'étendue du banc de Campêche, tout le long de la côte du Yucatan; ils sont blanchâtres. J'en ai rapporté plusieurs échantillons nus ou avec coquilles, et je les ai tous donnés à M. le chevalier de Fréminville, qui m'a affirmé en avoir donné deux exemplaires au Musée du Jardin des Plantes. L'espèce que j'avais rapportée n'était pas encore connue. »

Des recherches synonymiques, faites dans les notes que je ne cesse de réunir, à la manière de Cuvier, mon célèbre maître, m'ayant fait trouver une description et une figure de ce Crustacé, privé cependant de sa coquille protectrice, dans le grand ouvrage de Herbst (1), j'avais espéré que les auteurs classificateurs auraient parlé de cette espèce, que Herbst a appelée *Cancer sabulosus*, et dont il a donné une figure assez reconnaissable; mais j'ai cherché en vain, et je n'ai trouvé qu'une indication très-abrégée, oubliée de tous les malacologistes, dans l'ouvrage de Lamarck (2), qui dit, en indiquant les espèces qu'il croit pouvoir faire entrer dans le genre *Dromia*: « Enfin, le faux Bernard l'Hermite de Nicholson, *Histoire nat. de Saint-Domingue*, p. 338, pl. 6, fig. 3,

(1) *Naturgeschichte der Krabben*, planche 48, figures 2 et 3 (1793).

(2) *Histoire des animaux sans vertèbres*, t. V, p. 264 (1818).

est une espèce nouvelle à test submembraneux, qui se couvre d'une valve de coquilles. »

J'avais parlé de mon intention de consulter cet ouvrage à mon ami M. Sallé, voyageur naturaliste très-instruit, qui n'avait jamais rencontré ce singulier Crabe pendant ses voyages aux Antilles, et je fus agréablement surpris de le voir m'apporter cet ouvrage de Nicholson (1) et d'y trouver deux figures de mon Crustacé beaucoup meilleures que celles de Herbst, et dont l'une le représentait en place dans une coquille de Vénus. Les détails que le Père Nicholson donne sur les mœurs de ce Crustacé sont tout à fait semblables à ceux que M. de Saulcy m'a donnés soixante-neuf ans plus tard, ne connaissant certainement pas l'ouvrage de son devancier, qui est rare et peu consulté par les naturalistes. Voici le passage de ce livre :

« *Faux Bernard l'Hermite*. — Je ne connais aucun auteur qui en ait jusqu'ici parlé. On peut le définir : *Cancellus marinus in bivalvibus degens*. C'est un petit Crabe arrondi, aplati, portant communément un pouce de diamètre. Dans le vrai *Bernard l'Hermite*, la partie antérieure du corps, qui comprend la tête, le dos, l'estomac et les pattes, est entièrement crustacée; il n'y a que la partie postérieure, c'est-à-dire le ventre et la queue, qui soit molasse et membraneuse; au lieu que dans le petit Crabe que nous décrivons, le dessous du corps est entièrement crustacé, tandis que le dessus est molasse, membraneux. Ce petit animal n'indiquerait-il pas une nuance, un passage de la nature des Crustacés aux Poissons mols? C'est pour garantir les parties tendres de son corps qu'il se met à couvert sous la moitié d'une bivalve qu'il choisit au fond de la mer et qu'il trouve proportionnée à sa taille. Communément il s'at-

(1) Essai sur l'histoire naturelle de Saint-Domingue, p. 338, art. V, pl. 6, f. 3-4 (1776).

tache aux Cancers et aux Cœurs. Quelque part qu'il se transporte, il ne va jamais sans son domicile, qu'il porte sur son dos, et qui sert à protéger les parties faibles de son individu. Il ne vit pas longtemps hors de l'eau. Lorsque la mer est agitée, qu'il devient le jouet des flots et que la lame le jette sur le rivage, on l'y voit marcher quelque temps, ou plutôt l'on voit avancer lentement la coquille où il s'est logé; car aucune partie de son corps ne la dépasse. Lorsqu'on le touche, il s'arrête, replie ses pattes, ne donne aucun signe de vie, et fait illusion au point qu'on croit d'abord s'être trompé et avoir pris pour un être vivant une coquille mutilée, remplie de sable. Ce n'est qu'après un second examen qu'on aperçoit un petit animal tellement adhérent à son domicile, qu'on a peine à l'en détacher sans le rompre. »

En présence de ces détails, d'une description aussi satisfaisante, de l'éveil donné par le savant zoologiste Lamarck, qui avait si bien jugé les affinités de ce *faux Bernard l'Hermitte*, on a peine à comprendre que ce remarquable Crustacé soit demeuré oublié jusqu'ici. Il faut donc lui donner place, dans nos classifications modernes, à côté du genre *Dromia*, dont il fait essentiellement partie par ses caractères généraux, mais dont il diffère notablement par des particularités qui ont aujourd'hui toute la valeur des meilleurs caractères génériques, si l'on veut suivre la classification adoptée par M. Milne-Edwards dans les *Suites à Buffon*, publiées par M. Roret. (*Crustacés*, t. II, p. 168.)

Je propose, en conséquence, de remplacer le tableau que ce savant a donné de la tribu des Dromiens, dans laquelle il ne se trouve que deux genres (*Dromie* et *Dynomène*), par celui-ci :

Tribu des DROMIENS.

- I. Les pattes des deux dernières paires plus petites que les autres, relevées sur le dos.
- A. Carapace bombée et très-dure. Les quatre pattes postérieures sub-chéliformes. *Dromia*.
- B. Carapace aplatie et molle en dessus. Les quatre pattes postérieures terminées par un tarse rétractile en forme de croissant. *Hypoconcha*.
- II. Les pattes de la dernière paire seules plus petites et relevées sur le dos. . . *Dynomene*.

On voit, par ce tableau abrégé des caractères des genres appartenant à cette petite tribu des Dromiens, que le nouveau genre auquel je propose de donner le nom d'HYPICONCHA se distingue bien nettement des deux autres. Les détails qui vont suivre montreront que ce genre possède encore d'autres caractères distinctifs.

La carapace de ce Crustacé est aplatie, arrondie en avant, échancrée sur les côtés, membraneuse et molle en dessus, et ses diverses régions sont assez marquées et n'offrent rien de particulier. Son bord antérieur est, pour ainsi dire, tranchant, armé de petites dents ou tubercules qui semblent implantés sous ce bord, sont assez distants entre eux et cachés par des cils raides dirigés en avant comme une frange. Le front est large, triangulaire, fortement incliné en dessous, et il se termine au milieu en pointe qui vient toucher la pointe antérieure de l'épistome. Les orbites sont placés au-dessous de la carapace, très-distants l'un de l'autre, obliques, et les yeux sont portés sur d'assez longs pédon-

cules et dirigés un peu en arrière. Les fossettes des antennes internes sont obliques. Les antennes externes sont insérées beaucoup plus bas, avec les deux premiers articles plats, limitant en dedans la fossette des antennes internes et en dehors les orbites, avec les articles pédonculaires de la tige assez forts, commençant en dehors et un peu en dessus des antennes internes. Le cadre buccal est de forme trapézoïde, beaucoup plus large en avant. Les proportions des trois premiers articles des pieds mâchoires externes sont semblables à celles des mêmes organes dans les Dromies, mais le troisième article est plus élargi et tronqué carrément en avant; tandis qu'il l'est obliquement dans les Dromies. Tout le dessous de la carapace est très-dur, granuleux par places, avec de gros tubercules granuleux sur les côtés. Les pattes antérieures sont égales dans les deux femelles que j'ai sous les yeux, terminées par des pinces fortement dentées, surtout à l'extrémité. Les quatre autres pattes sont construites comme à l'ordinaire, pas plus longues que les pinces et presque égales entre elles. Les quatre pattes postérieures sont insérées en dessus des précédentes, repliées sur le dos, plus courtes, comme celles des Dromies, et terminées par un organe de préhension en forme de croissant, à cornes dirigées en dehors. Cet organe est composé de l'avant-dernier article, qui est très-court, et du tarse, contourné en dedans comme la fin d'un tire-bouchon.

La queue est grande, plus longue que la carapace, dirigée d'abord en arrière, puis repliée en dessous. Elle est plus large au milieu, composée de sept segments inégaux, dont le dernier est de forme triangulaire. On ne voit pas, comme dans les Dromies, les vestiges des appendices de l'avant-dernier anneau placés entre cet anneau et le dernier; mais j'ai cru les reconnaître dans deux petites pièces ovalaires visibles seulement en dessous, assez loin du bord, et que l'on pourrait aussi con-

sidérer comme des pièces articulaires. Cette queue est bordée de longs cils, et ses appendices ovifères sont grands et chargés d'œufs.

Hypoconcha sabulosa. — Carapace et abdomen lisses en dessus, granuleux en dessous; bord antérieur de la carapace régulièrement arrondi, avec une petite échancrure au milieu et des denticulations inégales au bord tranchant, mêlées de dents plus fortes qui semblent implantées sous ce bord. Quelques élévations fortement granulées de chaque côté de la carapace. Pieds mâchoires et pattes fortement granulés. Pinces de femelles courtes, égales, susceptibles de se replier en dessous, et dont les quatrième et cinquième articles sont en partie logés dans une échancrure de l'article précédent. Les deux grandes pattes suivantes fortement ciliées sur les côtés, granulées en dessous, lisses en dessus; les deux dernières paires, situées en dessus, lisses et peu ciliées. Queue lisse dans toute la partie supérieure et tuberculeuse sur les deux segments postérieurs, repliés en dessous.

Syn... *Faux Bernard l'Hermitte*. Nicholson, Essai sur l'Hist. nat. de Saint-Domingue, p. 338, pl. 6, fig. 3 et 4 (1776).

Cancer sabulosus, Herbst, Naturgeschichte der Krabben, pl. 48, fig. 2 et 3 (1796).

Le *Faux Bernard l'Hermitte de Nicholson*. Lamarck, Hist. des Anim. sans vertèbres, t. V, p. 264 (1818).

Une description plus étendue et des figures plus détaillées de ce remarquable Crustacé paraîtront dans la partie entomologique de l'histoire politique et naturelle de l'île de Cuba, dont la rédaction nous a été confiée par M. de la Sagra.

Jusqu'à présent cette espèce n'a été rencontrée qu'aux Antilles et sur les grands bancs du golfe du Mexique. Il est probable qu'on la trouvera aussi sur les côtes du grand continent américain, si on la recherche avec

attention. Nous avons cru devoir lui conserver le nom spécifique qui lui a été donné par Herbst.

Explication de la planche 5.

Fig. 1. *Hypoconcha sabulosa*, Herbst. — 2 Carapace vue de face, montrant la position du cadre buccal, des yeux et des antennes. — 3 Dernier article grossi d'une patte de la première paire. — 4 Une patte grossie de la cinquième paire. — 5 *Hypoconcha sabulosa*. Un trait vu en dessus. — 6 Le même vu en dessous et montrant la position occupée par cet anomoure dans une valve de coquille bivalve.

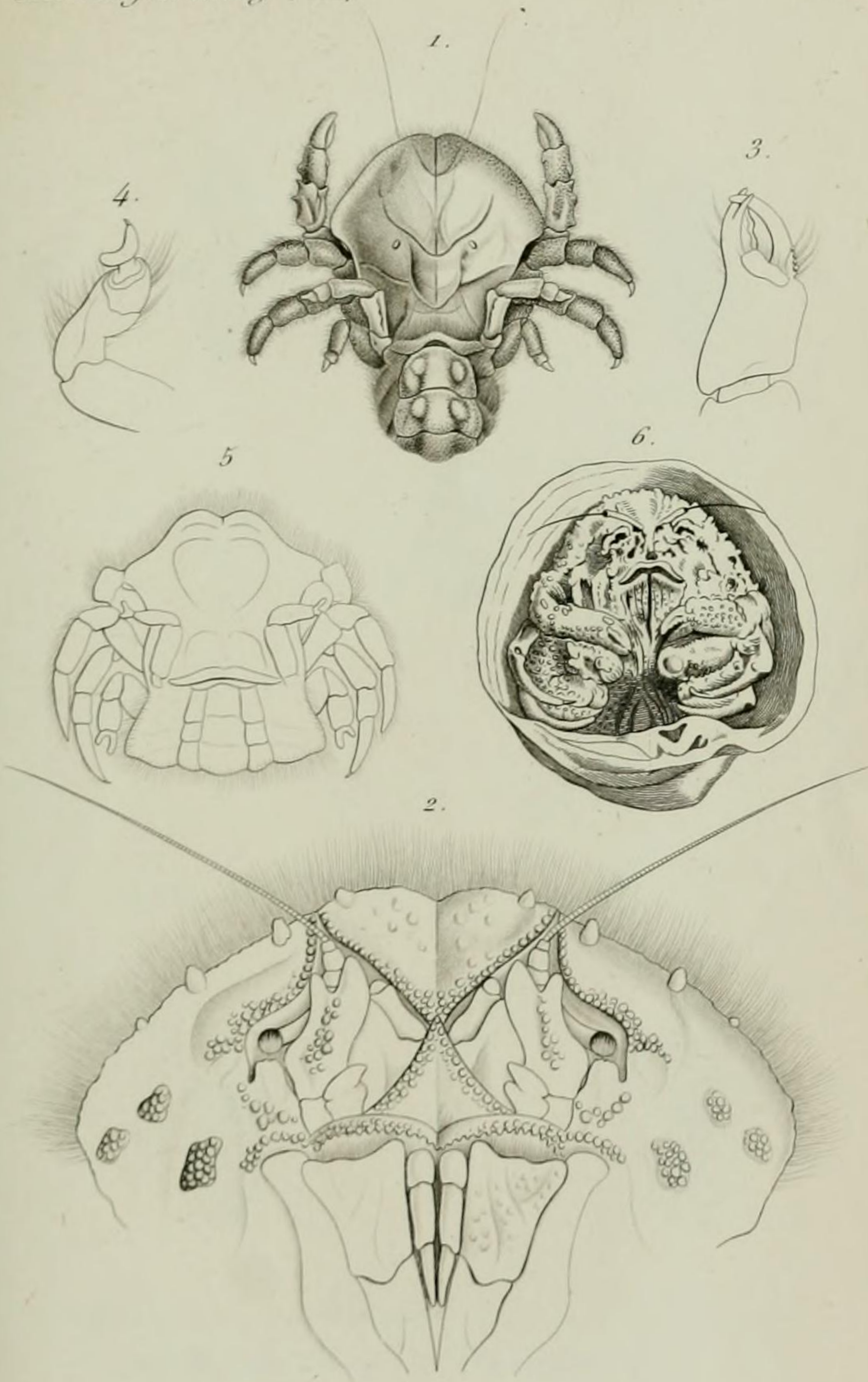
DESCRIPTION de deux espèces nouvelles de Longicornes,
par M. LUCIEN BUQUET.

M. Audinet-Serville, dans sa nouvelle classification de la famille des Longicornes, *Annales de la Société entomologique de France*, année 1834, p. 107, caractérise ainsi qu'il suit son genre *Ancylocera*.

Corselet étroit, très-allongé, cylindrique, mutique, trois fois plus long que la tête et plus étroit qu'elle à sa partie antérieure, sans sillons transversaux.

Antennes assez grêles, sétacées, de onze articles, plus longues que le corps dans les mâles; plus courtes dans les femelles. Premier article (*des mâles*) bombé en dedans, échancré extérieurement; le second, dilaté intérieurement, en forme de dent obtuse; les troisième et quatrième, dilatés en biseau à leur partie intérieure; les autres, cylindro-coniques; le terminal trois fois plus court que le précédent, et formant un petit crochet. Second article (*dans les femelles*) peu prononcé en dent de scie; le terminal court, mais point crochu.

Elytres étroites, linéaires, un peu déprimées, tronquées carrément à leur extrémité.



G. Hyppoconcha Guérin Meneville.